

On reconnaît les réalisations canadiennes dans le monde et il faut se rendre à l'évidence. C'est la voie de l'avenir. Les Canadiens veulent stimuler l'investissement et ranimer l'économie. Le gouvernement s'est engagé à consulter le monde des affaires, les travailleurs, les gouvernements provinciaux et à collaborer avec eux afin d'établir les relations les plus productives et les plus positives possibles avec eux. La nouvelle politique d'investissement proposée dans le projet de loi C-15 veut susciter la collaboration et favoriser la concertation des efforts de la population et du secteur privé.

Investissement Canada collaborera étroitement avec les autres ministères fédéraux. Bien entendu, l'agence collaborera aussi avec les ambassades du Canada et nos consulats à l'étranger, avec nos associations commerciales partout au Canada pour stimuler l'investissement et la création d'emplois. Il s'agit d'une entreprise conjointe des principaux protagonistes au Canada au profit de tous les Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Je dirai aux députés qu'il est devenu évident, au cours du débat qui s'est déroulé à la Chambre, que les deux partis de l'opposition sont des voix du passé. Ils ont établi des programmes tombés en déconsidération, mais, étant réactionnaires, ils ne veulent pas les modifier. Ils veulent maintenir les vieilles institutions, même si elles sont inefficaces. Nous leur demandons de nous permettre de les changer. Nous pouvons faire mieux.

Les Canadiens veulent rompre avec le passé. Durant la campagne électorale, l'automne passé, les Canadiens nous ont dit qu'ils voulaient substituer à l'AEIE une politique d'investissement plus pratique et dynamique. C'est ce que nous avons fait en présentant le projet de loi C-15 actuellement à l'étude. Le projet de loi C-15 constitue une politique d'investissement pratique et dynamique.

Comme nous le savons, un récent sondage Gallup a montré que la majorité des Canadiens, 62 p. 100, estiment que le gouvernement doit encourager l'investissement étranger. C'est ce que fera le projet de loi C-15, tout en conservant un mécanisme d'examen pour protéger l'intérêt national. En adoptant le projet de loi C-15, nous votons selon les vœux de la majorité. J'invite tous les députés à suivre ce courant d'opinion. Soixante deux pour cent des Canadiens nous donnent raison, et même les chômeurs.

Des voix: Bravo!

M. Langdon: Monsieur le Président, je suis content que le ministre ait fourni des statistiques à la Chambre, mais j'aimerais bien savoir d'où il les sort. J'ai devant moi les chiffres les plus récents publiés par Statistique Canada et portant en particulier sur les entrées brutes d'investissements étrangers directs. Ce sont, et je suis sûr que le ministre sera d'accord, les données à étudier pour déterminer l'effet de l'AEIE.

Selon ces statistiques, monsieur le Président, les résultats passés sont les suivants: en 1980, les entrées brutes d'investissements directs par des étrangers se montaient à \$4.2 milliards; en 1981, à \$4.7 milliards; en 1982, à \$3.9 milliards; en 1983 à

\$3.5 milliards et en 1984 à \$3.6 milliards. Si l'on ajoute les acquisitions, par des sociétés étrangères, d'entreprises canadiennes, les chiffres changent un peu, mais on peut dire que, en gros, de 1980 à 1984, les données de Statistique Canada ne montrent que très peu de changements dans les investissements directs au Canada.

J'ai indiqué la source de mes statistiques. J'ai été très précis en indiquant ce qu'elles représentaient. Le ministre pourrait-il, tout d'abord, nous dire ce qu'il en pense, et ensuite, nous donner la source des statistiques extraordinaires qui, selon lui, représenteraient les entrées d'investissements étrangers directs?

M. Stevens: Monsieur le Président, peut-être sans s'en rendre compte, le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) a démontré une fois de plus pourquoi les néo-démocrates, en collaboration avec le précédent gouvernement, nous ont légué le déficit que nous connaissons. Les chiffres que citait le député sont des chiffres bruts. Ils ne tiennent pas compte des sommes qui ont quitté le pays. Ce qui est important, c'est le chiffre net. Cela vous donne une idée de la pensée fumeuse des socialistes.

M. Blackburn (Brant): Les sorties d'argent n'ont rien à voir avec l'AEIE.

M. Stevens: Ils parlent de certains chiffres sans prendre en considération le résultat net à la fin de la journée, du mois ou de l'année. Les chiffres que j'ai donnés sont les plus significatifs. Le Canada a-t-il attiré plus d'investissements ou y a-t-il eu plus de sorties d'investissements au cours des années que j'ai mentionnées? Si les députés vérifient, ils s'apercevront qu'en moyenne, l'apport net au Canada a été de \$3.2 milliards sur une période de dix ans.

• (1200)

M. Langdon: Monsieur le Président, le ministre se rend-il compte que les statistiques, qui donnent toutes sortes de détails sur les entrées et les sorties, démontrent que, de très loin, et je pourrais donner des précisions, les sorties dont il parle représentent des acquisitions d'intérêt, dans des sociétés étrangères, par des résidents canadiens, ce qui correspond exactement au processus de canadianisation dont il disait si grand bien dans son discours? Pourquoi introduit-il ces statistiques dans le débat? Elles sapent sa position au lieu de l'appuyer.

M. Stevens: Une fois de plus, sans doute sans s'en apercevoir, le député soulève un point dont j'ai déjà parlé. En réalité, 42 p. 100 de ce qu'il appelle des résidents canadiens sont des gouvernements canadiens. Il parle d'un programme de nationalisation en vertu duquel près de 7 milliards de dollars du montant attribué à la canadianisation correspondent à l'acquisition, par les gouvernements fédéral et provinciaux, d'entreprises qui appartenaient jusque-là à des capitaux étrangers et qui, dans le cas de Petro-Canada ou autres, sont devenues simplement canadiennes, sans qu'il soit nécessaire de préciser qu'il s'agit d'une mesure de nationalisation et d'étatisation.